



**PROJET- ORDRE DU JOUR**  
**De la séance du Conseil qui se tiendra**  
**Mardi le 7 avril 2015 au 45, rue Des Saules**  
**de Notre-Dame-de-la-Salette à 19 h**

<b>1. Ouverture de la séance</b>
<b>2. Adoption de l'ordre du jour</b>
<b>3. Questions des contribuables</b>
<b>4. LÉGISLATION</b>
a) Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2015 à 19 h
b) Adoption du 2 <sup>e</sup> projet de règlement numéro 2015-29 : Modifiant le règlement no 2000-04 « Règle d'interprétation et d'administration des règlements d'urbanisme » visant la modification des définitions d'une roulotte et d'une maison mobile et l'ajout de la définition d'un chalet récréatif, de piliers, de pieux de type vis sans fin, de radiers et de murets.
c) Adoption du 2 <sup>e</sup> projet de règlement numéro 2015-30 : Modifiant le règlement numéro 2000-05 « Règlement de zonage » visant la création d'une nouvelle classe d'usage C11 Centre de villégiature.
d) Adoption du 2 <sup>e</sup> projet de règlement numéro 2015-31 : Modifiant le règlement 2000-05 « Règlement de zonage » visant la création d'une nouvelle zone 208 sur le territoire de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette.
e) Adoption du 2 <sup>e</sup> projet de règlement numéro 2015-32 : Modifiant le règlement numéro 2000-05 « Règlement de zonage » visant l'agrandissement des limites de la zone 206 au regard des zones 200 et 204 et l'ajout des classes d'usage R2 et C11 à la zone 206.
f) Adoption du règlement numéro 2015-35 – Règlement déléguant certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats
g) Adoption du règlement numéro 2015-37 – Règlement concernant l'octroi à certains officiers du pouvoir de visiter certains immeubles.
h) Adoption du règlement numéro 2015-38 – Modalités relatives à l'utilisation obligatoire de bacs roulants pour la collecte des matières résiduelles
<b>5. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE</b>
a) Engagement d'un employé au poste d'inspecteur en urbanisme/ inspecteur en bâtiment et environnement (émission des permis de construction
b) Demande d'une augmentation de la limite de crédit sur la carte Visa
c) Renouvellement Assurance collective des employés - Encon
d) Compte à payer
e) Autorisation de paiement – M <sup>c</sup> Pharand – vente pour taxe 2014
<b>6. SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>
- Compte rendu du président du comité (Antonin Brunet)
a) Autorisation de dépense : test appareil respiratoire
<b>7. RÉSEAU ROUTIER</b>
- Compte rendu du président du comité (Jean-Claude Boucher)
a) Autorisation de dépenses : lettrage du camion de voirie
b) Adjudication de l'appel d'offres par invitation : Contrat de balayage de rues municipales
c) Adjudication d'appel d'offres : Contrat de 3 ans pour le nivelage des chemins municipaux
<b>8. HYGIÈNE DU MILIEU</b>
-Compte rendu du président du comité (Etienne Morin)
a)
<b>9. URBANISME, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT</b>
- Compte rendu du président du comité (Denis Latour)
a) Autorisation de paiement – Travaux d'installation d'un escalier de sortie de secours à l'édifice du 51 rue Des Saules
b) Autorisation de paiement – Travaux de peintures à l'édifice du 51 rue Des Saules
c) Autorisation de paiement - Rénovation pour la pose de placoplâtre sur les murs à l'édifice du 51 rue Des Saules
d) Autorisation de paiement - Travaux d'installations de fenêtre à l'édifice du 51 rue Des Saules
e) Autorisation de paiement - Travaux de remplacement du système de chauffage et certains luminaires à l'édifice du 51 rue Des Saules
<b>10. LOISIRS ET CULTURE</b>
- Compte rendu du président du comité (Jean-Daniel Boileau)
a) Demande du Cercle des fermières – utilisation des locaux de CSCV gratuitement
b) Demande d'achat de publicité : Corporation du Village agricole modèle de Notre-Dame-de-la-Salette
c) Paroisse de Notre-Dame-de-la-Salette : annonce publicitaire – tournoi de golf-bénéfice
<b>11. AFFAIRES NOUVELLES – dossiers pour discussions</b>
a)
b)
c)
<b>12. CORRESPONSABLES</b>
a)
b)
c)
<b>13. QUESTIONS DES CONTRIBUABLES</b>
<b>14. LEVÉE DE LA SÉANCE</b>

- Dépôt du projet de l'ordre du jour avant l'adoption.
- Tous les sujets sont à titre indicatif et peuvent être assujettis à tout changement sans préavis.